

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1982)
Heft: 647

Artikel: Outre-Atlantique : business nucléaire
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1013158>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

OUTRE-ATLANTIQUE

Business nucléaire

«Pourriez-vous payer une amende de 100 000 dollars? Que signifierait, pour votre affaire, la suspension de votre licence délivrée par la Commission de réglementation du nucléaire (NCR)? et quelles seront les conséquences, pour votre image de marque, de quelques articles à votre sujet, dans les journaux?»

C'est sur ces mots que commence un bulletin d'information destinés aux malheureuses victimes de la NCR américaine. Il n'y a pas de limites à l'esprit d'entreprise outre-Atlantique: un dénommé Dudley Thompson propose ainsi, contre la modique somme de 150 dollars par an, d'assurer protection à tous ceux que visent les réglementations émanant de la NCR («Comment comprendre l'exécution des mesures de la NCR et minimiser vos risques de tomber sous le

coup de l'une d'entre elles»). Et de proposer d'envoyer mensuellement à ses abonnés:

- une critique détaillée des sanctions civiles et de toutes autres actions entreprises en rapport avec la NCR;
- un résumé des activités du personnel de l'actuelle commission dans chaque région;
- des articles de fond;
- une évaluation des tendances probables des mesures prises par la NCR.

Avec cette conclusion encourageante: «Le nombre des exigences de la NCR est tel qu'il est quasi certain qu'un jour ou l'autre vous violerez l'une d'entre elles, même si vous êtes très consciencieux.»

Dudley Thompson sait de quoi il parle: il vient, assure l'agence Wise, de quitter la NCR, au sein de laquelle il occupait d'importantes responsabilités qui l'avaient mené à mettre au point la politique de la commission pour les années à venir. Ou: comment faire joujou sans danger avec l'atome.

teur qui paiera. Si on ne bâtit pas de nouvelles centrales nucléaires, parce qu'aucune faille dans l'approvisionnement n'est prévue, il est certain que les producteurs d'électricité forceront sur le couplage chaleur/force et freineront les autorisations de raccordement pour le chauffage électrique. Par là, ils se mettront en situation d'éviter, pour des années, les goulots d'étranglement dans l'approvisionnement, et cela sans qu'il soit nécessaire de bâtir une seule grande centrale. Le black-out n'aura pas lieu si les producteurs d'électricité ne le désirent pas.»

La brochure que viennent de publier (en français, après l'édition allemande) les organisations suisses pour la protection de l'environnement¹ a le mérite de rappeler quelques faits dont le moins qu'on puisse dire est qu'ils ne font pas l'ordinaire de la propagande des sociétés productrices d'électricité, rangées sans exception sous la bannière de l'expan-

sion nucléaire. Mais le principal intérêt de ce travail est ailleurs à notre avis: il était urgent d'entrer en matière sur quelques idées reçues au chapitre de la consommation énergétique. C'est fait en quelques pages soigneusement documentées à propos d'une question sous-jacente à toute la controverse actuelle sur la construction de nouvelles centrales nucléaires, ici ou ailleurs: une stagnation de la consommation énergétique conduirait-elle ou ne conduirait-elle pas à un fléchissement du niveau de vie, à la récession et son corollaire, le chômage? Depuis plusieurs années, les organisations pour la protection de l'environnement, les mouvements écologiques, soutiennent qu'il est possible de maintenir la croissance économique (si croissance il y a) en abaissant la consommation énergétique, même à court terme, et en satisfaisant la demande éventuelle grâce aux énergies renouvelables.

IDÉES REÇUES ET RÉALITÉ

Cette thèse, rejetée comme farfelue parce que ne correspondant pas aux idées reçues sur le sujet, vient de recevoir des appuis sérieux de la part de scientifiques peu suspects d'entretenir des sympathies pour les adeptes du «retour à la lampe à huile». Voyez les rédacteurs du dernier rapport portant la griffe de la très sérieuse Harvard Business School (référence exacte plus bas) qui écrivent: «Notre objectif minimum pour les années quatre-vingt devrait être de ne pas augmenter notre consommation d'énergie...» Et d'ajouter: «Cela ne conduirait pas nécessairement à une croissance énergétique zéro, avec toutes ses conséquences négatives, mais à une croissance énergétique zéro prise consciemment comme mesure politique, pour augmenter la croissance économique (sic!), c'est-à-dire à des économies productives. La théorie économique traditionnelle, qui part de données surannées, rejette ce point de vue qu'elle considère comme fantaisiste. Nous estimons toutefois que des analyses aussi conventionnelles sont étonnamment loin de la réalité.»

Qu'ajouter à un tel constat? Qu'il devrait encoura-

ÉNERGIE

La relance par les économies

«Si on construit en plus dans la prochaine décennie une centrale à charbon/gaz de 300 MW (production d'hiver 1200 GWh), la Suisse deviendrait un des plus importants exportateurs d'électricité en Europe, même en cas de croissance économique soutenue. Les travaux concernant la «preuve du besoin» ont mis en évidence qu'il ne faut pas s'attendre à une faille dans l'approvisionnement électrique dans la prochaine décennie. Cette preuve du besoin est l'exemple type de la prophétie qui se réalise d'elle-même: si on bâtit de nouvelles centrales nucléaires, on trouvera sûrement moyen de consommer à tout prix le courant produit ou de l'exporter. De toute façon, ce sera le consomma-